



UNIA - 13 octobre 2023

“Droits humains, égalité et IA”

DÉFENSEUR DES DROITS

Gabrielle du Boucher

LE DEFENSEUR DES DROITS



Le Défenseur des droits désigne l'institution et la personne qui la dirige.

Il est nommé par le Président de la République pour un mandat de 6 ans, irrévocable et non renouvelable, garantissant son indépendance.

Le Défenseur des droits ne reçoit aucune instruction dans l'exercice de ses attributions.

Claire Hédon occupe cette fonction depuis 2020.

En 2022, l'institution a reçu environ 226 000 sollicitations : 125 000 réclamations, informations et 100 000 appels sur les plateformes téléphoniques (2 numéros)

Une mission : veiller au respect des droits et libertés

5 domaines de compétence

- Défendre les droits des usagers des services publics
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité
- Défendre et promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant
- Veiller au respect de la déontologie de la sécurité
- Protéger toute personne signalant une alerte

2 moyens d'action

- Assurer la protection des droits
- Promouvoir l'égalité et l'accès aux droits

Le partenariat UNIA - DDD



- **Partenariat bilatéral** : échanges réguliers sur les pratiques (traitement des réclamations, actions de promotion), réactions communes, interventions à intervenir lors de nos évènements respectifs, etc.

Vous êtes ici: [🏠](#) > [Articles](#) > Mur anti gens du voyage reaction commune du centre et du defenseur des droits france

Mur “anti-gens du voyage” : réaction commune du Centre et du Défenseur des droits (France)

19 Mai 2015 • Domaine d'action: [Logement](#)

- **Partenariat dans le cadre d'Equinet**, au sein duquel les 2 institutions sont représentées depuis la création du réseau en 2007 : DDD et UNIA participent ensemble à des GT, etc.



L'IA ET LES ALGORITHMES

Des (risques de) discriminations
algorithmiques aux risques d'atteintes aux
droits fondamentaux

De quoi s'agit-il ?

Définition d'IA / algorithme

L'IA est « un procédé logique et automatisé reposant généralement sur un algorithme et en mesure de réaliser des tâches bien définies » (CNIL). Pour [le Parlement européen](#), constitue une intelligence artificielle tout outil utilisé par une machine afin de « *reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité* »

Un algorithme est « la description d'une suite d'étapes permettant d'obtenir un résultat à partir d'éléments fournis en entrée. Par exemple, une recette de cuisine est un algorithme permettant d'obtenir un plat à partir de ses ingrédients !

Pour qu'un algorithme puisse être mis en œuvre par un ordinateur, il faut qu'il soit exprimé dans un langage informatique, sous la forme d'un logiciel (souvent aussi appelé « application »). Un logiciel combine en général de nombreux algorithmes : pour la saisie des données, le calcul du résultat, leur affichage, la communication avec d'autres logiciels, etc.

Certains algorithmes ont été conçus de sorte que leur comportement évolue dans le temps, en fonction des données qui leur ont été fournies. Ces algorithmes « auto-apprenants » relèvent de l'IA. Ils sont utilisés dans un nombre croissant de domaines, allant de la prédiction du trafic routier à l'analyse d'images médicales ».



parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Défenseur des droits, décisions n° 2018-323 & 2019-021

Algorithme national & algorithmes « locaux »

Candidats en situation de handicap

Transparence de la procédure de sélection

Critère du lycée d'origine

Le datamining & la lutte contre la « fraude » aux allocations sociales

Rapport 2017

« Le datamining : une méthode de sélection, un risque de discrimination »

→ procédé utilisé de manière essentiellement prédictive pour déterminer la probabilité qu'un usager fraude. Il fait appel aux techniques algorithmiques et d'apprentissage automatique.

Certains critères utilisés pour sélectionner les populations à contrôler peuvent s'avérer discriminatoires. Ainsi, la lettre circulaire interne à la CNAF n°2012-142 du 31 août 2012 recommande notamment de « *cibl[er] les personnes nées hors de l'Union européenne* » lors des contrôles.

Et aujourd'hui ?

→ La question du « score de risque » attribué par la CAF aux allocataires

→ Travaux en cours, publication à venir (2024 au mieux)



De quoi parle-t-on ?

Du tri et classement d'informations à la prise de décisions entièrement automatisées

Appui à la décision ou décisions entièrement automatisées ?

Introduction d'algorithmes apprenants

De plus en plus de domaines concernés

Mythe d'une neutralité algorithmique

Le problème

Des biais peuvent être intégrés à toutes les étapes de l'élaboration et du déploiement des systèmes

Données biaisées

Reproduction des stéréotypes humains



Risque d'augmentation ou d'engendrement des discriminations

France - dernières actualités 2023

❖ Loi du 19 mai 2023 relative aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions & décrets d'application (août 2023)

- article 10 : expérimentation du traitement algorithmique des images captées par les caméras de vidéo protection et les drones
 - pour « *assurer la sécurité de manifestations sportives, récréatives ou culturelles qui, par l'ampleur de leur fréquentation ou par leurs circonstances, sont particulièrement exposées à des risques d'actes de terrorisme ou d'atteintes graves à la sécurité* »
 - plaidoyer du Défenseur des Droits devant l'Assemblée nationale
 - recours devant le Conseil Constitutionnel : durée (>2025) + incompétence négative + **atteinte à la liberté d'aller et venir, au droit de manifester, à la liberté d'opinion et au droit au respect de la vie privée + méconnaissance du principe d'égalité**

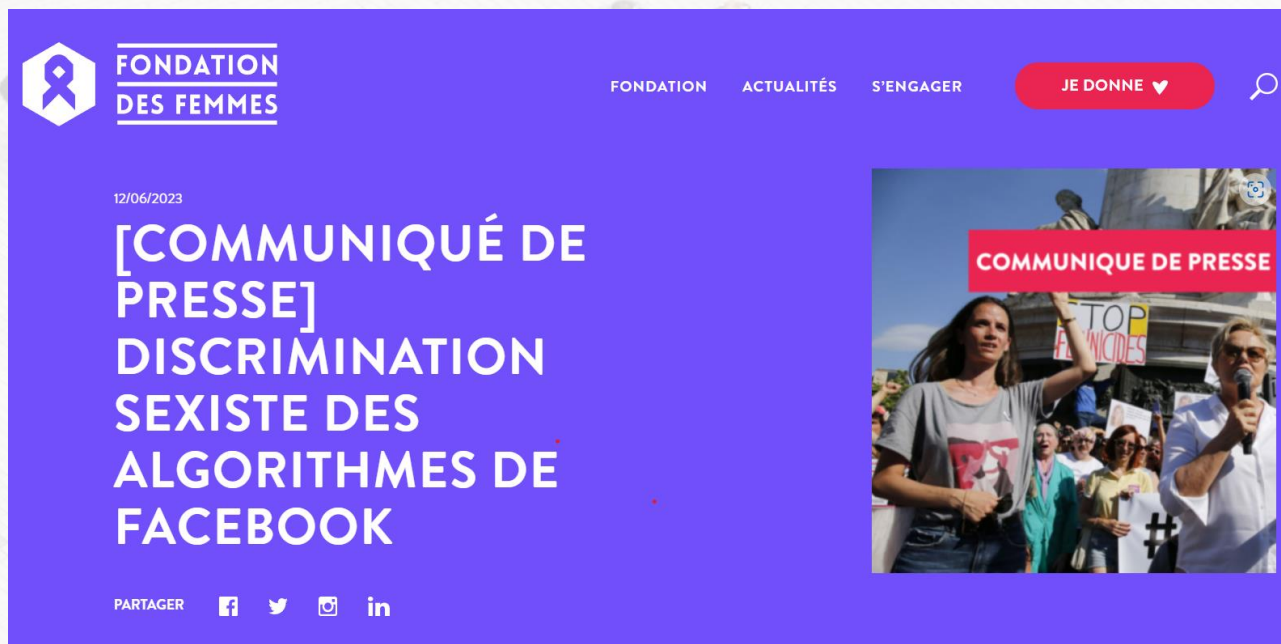
❖ Expérimentation de l'IA générative dans le service public (octobre 2023)

- dans le cadre de la stratégie pour anticiper et accompagner le déploiement de l'IA dans la fonction publique :
 - 1000 agents volontaires
 - outil utilisant l'IA pour les accompagner dans la rédaction des réponses en ligne aux avis et commentaires des usagers lors de leurs démarches en ligne. Les agents superviseront et modifieront la réponse avant de l'envoyer à l'utilisateur.
 - objectif = en mesurer les conséquences concrètes.



Article du *Canard enchaîné* : utilisation de Google Bard par le MI pour refuser une demande de visa à une Afghane

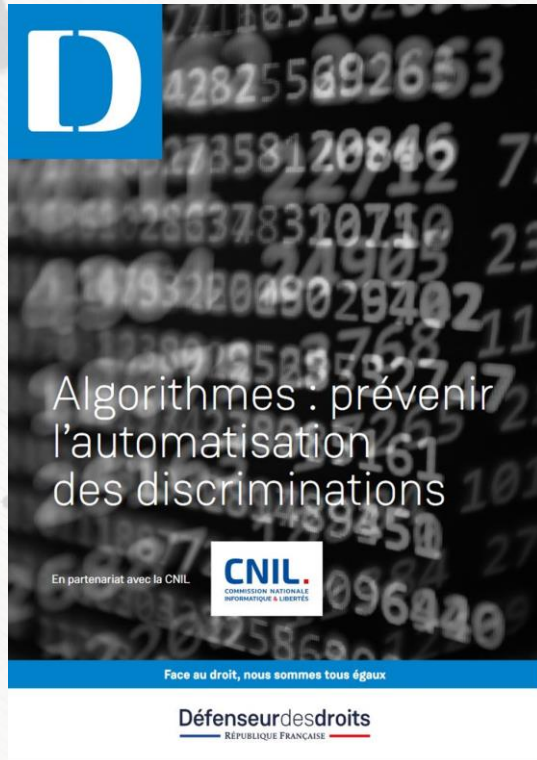
Quelques (rares) saisines du DDD à ce jour



2023 : La Fondation des Femmes, l'association Femmes Ingénieures et l'ONG Global Witness ont saisi la Défenseure des droits et la CNIL de deux plaintes relatives à la discrimination sexiste opérée par les algorithmes de Facebook.

92% de femmes sont ciblées pour l'annonce du poste de secrétaire quand 85% d'hommes sont visés par l'annonce pour un poste de pilote de ligne. Les associations rappellent qu'en France, le principe d'égal accès des femmes et des hommes à l'emploi est de droit

L'activité de sensibilisation et de plaidoyer



Pour qui ?

- Le grand public
- Les pouvoirs publics
- Les professionnels

Pourquoi ?

- ✓ EXPLIQUER
- ✓ ALERTER
- ✓ RECOMMANDER

→ Les droits humains sont en jeu, le débat ne doit pas seulement être un débat d'experts.



La formation « IA et discrimination », en partenariat avec le Conseil de l'Europe (3^e édition)



Accueil / Mes cours / Council of Europe Courses / Anti-Discrimination Courses / IA-discrimination3

Intelligence Artificielle et discrimination (3e édition)

Changer l'image de couverture

CONTENU

Intelligence Artificielle et discrimination (3e édition)

1. MODULE 1: Technologie et égalité : concepts fondamentaux
2. MODULE 2: Combattre la discrimination des algorithmes
3. MODULE 3 : Discrimination algorithmique : illustrations dans plusieurs domaines
4. MODULE 4: Et demain ? Perspectives d'une nouvelle régulation de l'IA

Le cadre juridique aujourd'hui

Le droit de la non discrimination

Article 19 du TFUE

Charte des droits fondamentaux

Loi n°2008-496 du 27 mai 2008 définit 25 critères de discrimination prohibés (critères du droit de l'Union Européenne ET critères nationaux)

Le droit de la protection des données personnelles

Avantages / ressources :

- principe de légalité, de licéité, de transparence
- données sensibles : principe d'interdiction
- amendes
- ...

Limites :

- contenu limité de l'AIPD, mesure des biais
- échelle individuelle vs de groupe
- dualité algorithmes publics vs privés
- opacité de l'information
- droit de recours
- preuve
- ...

Et demain ? Focus sur l'AI Act (1/2)



AI and equality in Europe

Automated decision-making systems increasingly affect our lives on a daily basis, and discriminatory algorithms might adversely impact individuals, communities and society as a whole even when they cannot be seen. Therefore, Artificial Intelligence (AI) has become an area of strategic importance for the European Union (EU). Strong regulations are needed to ensure biases are eliminated and nobody is left behind by these systems.

In April 2021, the European Commission unveiled a new proposal for an EU regulatory framework on artificial intelligence (AI). The draft AI act is the first ever attempt to enact a horizontal regulation of AI with an explicit objective of protection fundamental rights. The proposed legal framework focuses on the specific utilisation of AI systems and associated risks.

Equinet's recommendations

Equality should be a central consideration in any EU approach on the human and ethical implications of AI. [Equality bodies](#), through their various competences, possess a unique insight into the state of equality and discrimination, that can be of utmost importance in the development, monitoring and impact assessment of algorithmic systems.

Le plaidoyer : focus sur l'AI Act (2/2)

Pour une IA européenne protectrice et garante du principe de non-discrimination

AVIS ÉTABLISSANT DES RECOMMANDATIONS ET DES PRINCIPES ESSENTIELS POUR LA FUTURE LÉGISLATION EUROPÉENNE PORTANT SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

2022

2023



Paris, le 28 septembre 2023,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intelligence artificielle : la Défenseure des droits appelle à garantir le droit de la non-discrimination dans les discussions européennes

Les partenaires



PEReN – Pôle d’Expertise de la Régulation Numérique
L’expertise de la science des données au service de la régulation numérique

CNIL.
**COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L’EUROPE

CNCDH
COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L’HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



AI&Equality



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

&

A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE QUESTION 😊